

Le point sur...

La conférence de lancement de l'Initiative climat Paris-Nairobi

(Paris, le 21 avril 2011)

www.diplomatie.gouv.fr



Accès à l'énergie : quelques données

- L'amélioration de l'accès à l'énergie est une condition nécessaire à l'atteinte des **Objectifs du Millénaire pour le développement**.
- Aujourd'hui, **1,4 milliard de personnes dans le monde**, principalement en zone rurale, **n'ont pas accès à l'électricité**, dont plus de 550 millions en **Afrique subsaharienne** et 400 millions en **Inde**. En l'absence de politiques spécifiques, ce nombre devrait se maintenir autour d'1,2 milliard à l'horizon 2030.
- **2,7 milliards de personnes ont encore recours à la biomasse traditionnelle pour la cuisson**. Ils pourraient être 2,8 milliards en 2030.
- Les populations les plus pauvres paient pour une énergie parmi les plus chères, les moins efficaces et les moins durables.
- L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime à 36 milliards USD par an les investissements nécessaires pour assurer un **accès généralisé à l'électricité d'ici 2030**.



La conférence de lancement de l'Initiative climat Paris-Nairobi pour **l'accès aux énergies propres en Afrique et dans les pays les plus vulnérables au changement climatique** s'est tenue à Paris le 21 avril 2011. L'événement a été précédé d'une réunion ministérielle consacrée à la question des transferts de technologie, organisée en partenariat avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

La conférence « Paris-Nairobi » a réuni plus de **300 participants étrangers**, parmi lesquels 27 ministres africains, plusieurs organisations internationales – Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), Union africaine (UA), Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) – ainsi que des représentants des bailleurs bi et multilatéraux et du secteur privé. Sous la coprésidence de la ministre de l'Écologie, du développement durable, des transports et du logement, Mme Kosciusko-Morizet, et du Premier ministre kenyan, M. Raila Odinga, la conférence a souligné le lien étroit existant entre les problématiques énergie, climat et développement. Elle a notamment permis d'engager un **dialogue de haut niveau** sur les questions de gouvernance, le renforcement des capacités, la gestion de projets et le financement des projets d'énergies propres dans les pays en développement.



Ce qu'il faut savoir

Cette Initiative s'intègre dans le cadre d'un agenda international qui fait de l'accès à l'énergie durable une priorité :

- Pour lutter à la fois contre l'extrême pauvreté et le changement climatique, le **panel d'experts énergie-climat auprès du Secrétaire général des Nations unies** recommande, dans son rapport d'avril 2010, d'atteindre les objectifs d'un **accès universel à l'énergie** et d'une **réduction de l'intensité énergétique globale de 40% à l'horizon 2030**.
- Le **Sommet Afrique-France de Nice (juin 2010)** a appelé à la mise en œuvre d'un « **plan électricité renouvelable pour doter l'Afrique de systèmes énergétiques durables, basé sur des projets concrets et des financements innovants** ».
- Lors de la rencontre ministérielle du **Partenariat Afrique-Union européenne (UE) énergie (septembre 2010, Vienne)**, l'UE et l'Afrique ont lancé un **programme de coopération dans le domaine des énergies renouvelables** et ont déterminé des objectifs ambitieux, parmi lesquels celui d'assurer l'accès à des services énergétiques modernes et durables à au moins 100 millions d'Africains supplémentaires d'ici 2020.
- L'année 2012 sera l'« **Année mondiale de l'accès à l'énergie pour tous** » aux Nations unies.
- La **Conférence des Nations unies sur le développement durable de 2012 (Rio+20)** devrait tendre vers un **engagement politique fort en faveur d'une économie verte** pour lutter contre la pauvreté et soutenir un développement durable.

La conférence de lancement de l'Initiative climat Paris-Nairobi (Paris, le 21 avril 2011)

www.diplomatie.gouv.fr

■ Annoncée par la France et le Kenya lors de la 16^e Conférence des Parties à la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique, en décembre 2010, l'Initiative climat «Paris-Nairobi» entend **apporter des solutions concrètes** à la question de l'accès à l'énergie pour les pays en développement dans le cadre des négociations climatiques en facilitant la mise en œuvre des projets d'énergie propre dans le cadre des stratégies de développement bas carbone.

■ Le **Livre Blanc**, élaboré par un groupe d'experts franco-kenyan, a nourri les travaux de la conférence. Il propose des **modes d'intervention, filière par filière**, pour lever les obstacles à l'investissement public et privé dans les projets d'énergie propre. Parmi les recommandations présentées lors de la conférence, on retiendra **la nécessité de définir des stratégies nationales** déclinées à tous les niveaux et de développer des actions dans le domaine du renforcement des capacités (formation, gestion et montage de projets, soutien à l'identification des meilleurs sites d'exploitation de certaines ressources locales, etc.).

■ La conférence ministérielle de lancement de l'Initiative Paris-Nairobi est **un exercice inédit** qui se distingue par son «**caractère universel**» et par une «**logique pluri-acteurs**». Elle s'inscrit dans un agenda international qui fait de l'accès à l'énergie

durable une priorité avec notamment la **Conférence internationale sur le climat de Durban** en décembre 2011, et **l'année mondiale de l'accès à l'énergie pour tous en 2012**. La France, qui préside le G8 et le G20, place ainsi au premier plan l'accès à l'énergie et le développement de l'Afrique.



■ La conférence a permis de démontrer l'importance qu'attache la communauté internationale à la question de l'accès aux énergies propres et la nécessité d'adopter une **approche intégrée énergie, climat et développement**. Elle a confirmé les attentes très fortes des pays africains désireux de bénéficier d'une **plateforme commune pour définir et exprimer leur besoins, identifier des projets et faciliter leur financement**. Les échanges ont souligné l'importance d'une **coopération accrue dans le domaine des énergies propres**, d'une **meilleure gouvernance** et du **renforcement des capacités** pour créer un environnement favorable aux investissements et ainsi optimiser les flux des «financements climat» vers des projets d'énergie propre.

■ Les conclusions et les suites de la conférence :

La déclaration politique adoptée par les co-présidents prévoit la création d'un **groupe pilote** qui aura pour mission :

- d'apporter un soutien politique pour **faciliter le financement de projets d'énergies propres**,
- de contribuer à la conception et à la mise en place de **mécanismes financiers appropriés**,
- de favoriser la réalisation rapide de projets prioritaires d'énergies propres identifiés dans le cadre des **mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMAs)**.

■ Plusieurs pays ont d'ores et déjà manifesté le souhait de s'associer à cette dynamique parmi lesquels l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Congo, le Maroc et le Sénégal.

■ Le processus se poursuivra avec **la tenue à Nairobi, en février 2012, d'une seconde conférence**.

Pour en savoir plus :

- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-conference-Paris-Nairobi-21>